

Le rôle social du féminisme

Autor(en): **Salomon, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **1 (1913)**

Heft 5

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248577>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lisme, concernant l'hygiène, les écoles, relevant les salaires féminins, augmentant les capacités civiles des femmes, etc., etc. La liste détaillée en serait trop longue à donner; voici cependant de quelles lois la première conférence législative californienne s'est occupée pour ses débuts (octobre 1912): 1° Loi sur la réforme des prisons; 2° Loi sur la réforme des écoles (enseignement de la morale, enseignement professionnel, construction de nouveaux bâtiments scolaires); 3° Loi sur le travail des enfants; 4° Lois sanitaires (tuberculose du bétail, mesures contre les maladies vénériennes); 5° Loi sur le travail des femmes (journée de 8 heures); 6° Loi pensionnant les veuves indigentes mères de famille, etc., etc.: nous en passons un bon nombre.

Dans tous ces Etats, les Associations suffragistes n'ont pas cru leur tâche terminée parce qu'elles avaient obtenu le droit de vote: bien au contraire. Elles se sont mises à l'œuvre pour instruire les femmes de leurs devoirs de citoyennes, leur faire connaître les lois de leur pays et les y intéresser. Leur tâche est magnifique: quand sera-ce la nôtre? (A suivre.)

Le rôle social du féminisme ¹

Il y a quelques années, un savant allemand résumait son opinion sur la valeur sociale du féminisme en disant: « Quand je reporte ma pensée sur les merveilles de la civilisation moderne, je suis obligé de conclure qu'elles sont exclusivement dues à l'activité masculine. »

De son côté, une adepte du féminisme s'exprimait de la façon suivante: « Des spectacles bien différents nous suggèrent souvent, à nous autres femmes, des conclusions différentes. Lorsque des soldats défilent devant nous en rangs serrés, lorsque le flot des ouvriers s'échappe de l'usine, une pensée involontaire s'impose à notre esprit: Chacun de ces hommes n'est-ils pas le fils d'une mère, nourri et élevé au prix de mille peines, avec force soucis. Et pourtant combien sa valeur est estimée à bas prix dans notre état social! »

Ces deux conceptions renferment en substance toute la question féministe. Nous assistons aujourd'hui à un développement de grande envergure, à des conquêtes techniques de plus en plus merveilleuses. Sous nos yeux, la richesse s'accroît, les efforts de l'homme aspirent avec une énergie grandissante à dominer les forces naturelles, et à augmenter la production industrielle. Mais au contraire, la vie humaine, sa naissance, sa formation intérieure, sa fin, sont cotées au plus bas. La machine inanimée est traitée avec bien plus de ménagements que la machine vivante. Nous ne nous lassons pas d'inventer et de perfectionner les moyens de communications. Nous améliorons la marche des trains, nous cherchons à relier entre eux les pays les plus éloignés par les fils du télégraphe et du téléphone. Mais les rapports entre les hommes ne sont devenus ni meilleurs ni plus faciles. Bien au contraire. Nos ancêtres connaissaient beaucoup mieux que nous les besoins et les aspirations de leurs concitoyens. Les conflits, la lutte acharnée des intérêts se sont substitués aux relations patriarcales d'autrefois.

J'essaierai d'illustrer par quelques exemples concrets cette interprétation de la vie contemporaine.

Chaque année voit naître en Allemagne 300.000 enfants qui meurent dans les premiers douze mois de leur existence, parce que leurs mères se sont surmenées jusqu'à la veille de leurs couches, parce qu'elles n'ont ni pu ni su donner à leurs bébés les soins nécessaires. Combien de forces dépensées en pure perte, nous ensevelissons avec ces pauvres petits! Ailleurs nous voyons des

milliers d'enfants dépérir lentement, condamnés à la débilité physique et morale, souvent à une déchéance incurable, par une alimentation insuffisante, par des logements insalubres, et par les contagions néfastes de la rue. Que de jeunes forces amoindries, que d'existences rendues inaptées à la lutte pour la vie! Jetez les yeux sur ces adolescents, filles et garçons, que la loi qualifie de jeunes ouvriers et traite en conséquence, et qui sont astreints à gagner leur vie dès leur quatorzième année. Plusieurs ont déjà perdu un membre, parce qu'ils sont attelés, du matin au soir, à des machines qui réclament une attention et une concentration soutenues, difficiles à obtenir même des adultes, et qu'il est impossible d'exiger d'être aussi jeunes. Voyez ces jeunes filles, qui donnent leur jeunesse à un travail malsain ou trop prolongé, et lui sacrifient souvent leur droit sacré à la maternité. En voici d'autres, livrées sans protection aux pires dangers moraux par l'insouciance de leurs patrons. Combien de créatures humaines riches en promesses dont l'âme et le corps sont en péril! Puis il y a ces milliers de nécessiteux, d'incapables, d'hommes sans abri et sans patrie, que le flot mouvant des conditions économiques chasse de côté et d'autre, existences brisées, épaves de douloureux naufrages. Peut-être ont-ils perdu toute valeur industrielle; mais n'en sont-ils pas moins encore des êtres humains? n'ont-ils plus de désirs ni d'espérances? et leur âme encore vibrante ne demande-t-elle pas à être consolée et fortifiée?

Dans ces conditions le devoir de la femme n'est-il pas tout indiqué, et n'acquerra-t-elle pas en le remplissant une valeur positive à l'égard de la société?

En effet, si nous réclamons des facilités nouvelles de développement et d'épanouissement, c'est en vue d'une meilleure adaptation à l'activité sociale. En posant comme principe que notre mission doit dépasser les limites du foyer domestique, nous ne songeons pas seulement à obtenir ce qu'on est convenu d'appeler des droits nouveaux. Non, nous sommes sûres de contribuer aux biens supérieurs, aux aspirations, aux travaux qui constituent la véritable richesse de l'humanité. Nous savons que certaines tâches déterminées sont plus conformes à notre nature qu'à celle des hommes et que, par le fait de nos aptitudes, nous pouvons, en nous rendant utiles dans la vie publique, l'enrichir d'éléments précieux! Avec beaucoup de justesse, Oda Olberg a dit: « Le trait essentiel de la nature du féminisme, c'est l'importance qu'elle donne à la vie humaine ». Ainsi que la mission naturelle de la femme est de créer la vie, sa mission sociale semble être de conserver la vie, de réagir contre le gaspillage et la destruction des existences humaines. Elle seule pourra conférer de nouveau une valeur à l'individu, que les forces économiques s'emploient trop souvent à paralyser ou à broyer.

Il a toujours été admis que le soin des malades et des indigents offrait au dévouement féminin un champ tout préparé. Celui qui s'ouvre pour nous aujourd'hui, c'est l'amélioration de la vie de l'humanité en y faisant entrer plus de justice.

Voici quelques uns des points qui appellent notre attention: perfectionnement de l'instruction professionnelle, lutte contre les maladies qui déciment nos populations et contre les ravages de l'alcoolisme; surveillance et inspection plus efficaces des logements. Nous revendiquerons une place dans les administrations scolaires. Nous nous efforcerons de faire toujours davantage participer la classe ouvrière aux bienfaits de la culture

¹ Nous publions ici quelques extraits d'un des plus remarquables discours prononcés au Congrès de Berlin en 1912.

intellectuelle, en lui procurant des occasions plus fréquentes de délasserment et de repos, en lui faisant reprendre contact avec la nature. Nous lui prêterons aussi notre appui dans la lutte pour de meilleures conditions d'existence. Dans ce but, nous viserons à obtenir des mesures de protection plus complètes, la collaboration féminine dans les bureaux de travail et l'inspection des fabriques, le développement des organisations professionnelles et des assurances. Nous combattons l'influence déprimante du travail mécanique. Les intérêts divergents de l'exploitation économique demandent à être délimités plus équitablement et mis en harmonie avec les exigences de la justice. Déjà, en qualité de maîtresse de maison, de patronne, et d'acheteuse, la femme a de multiples occasions de mettre à l'épreuve ses sentiments de responsabilité et de solidarité.

Il est à supposer que le progrès matériel et technique sera toujours l'œuvre des hommes. Il appartient aux femmes de relever le niveau moral, et d'aplanir les oppositions entre les différentes couches sociales. Le féminisme a d'ailleurs déjà commencé à réaliser cet idéal, et à établir entre ses adhérentes des rapports vraiment humains. C'est qu'il avait d'emblée reconnu le caractère social de ses travaux. Il aspirait à procurer aux femmes, à côté des droits qui ne peuvent être utilisés que par un petit nombre, les avantages d'une protection et d'une justice indispensables à presque toutes. En englobant l'ensemble des femmes dans ses visées d'avenir, en essayant de les adapter aux circonstances du temps présent, le féminisme a pu nous offrir un champ de travail commun, et comme une patrie spirituelle. Car il est de fait qu'une activité commune nous relie sans distinction de classes, de vocations, de confessions, ni même de pays d'origine.

Quelle que soit parmi les formes de cette activité celle qui nous intéresse le plus, que ce soit l'obtention du droit de vote ou la création d'écoles ménagères, ou tout autre encore, peu importe: chacune d'entre nous s'attache à développer l'influence de la femme et à lui donner le maximum d'efficacité au point de vue social. La fin que nous poursuivons, et en laquelle nous avons foi, dépasse notre intérêt personnel et notre existence comme individu. Seule la conscience d'un devoir supérieur a pu créer cet esprit de solidarité qui nous rapproche malgré les divergences de nos conceptions.

Et je dirai en terminant: Nous avons foi en la mission sociale de la femme.

Nous croyons que la civilisation florissante qui nous environne s'épanouira et rayonnera d'une beauté nouvelle, lorsque l'influence féminine se fera sentir dans tous les domaines de la vie commune.

Nous croyons que certaines tares ne disparaîtront de la société que par cette influence.

L'aboutissement de nos revendications ne sera possible que lorsque notre activité pour le bien aura démontré la vérité de nos idées de la façon la plus lumineuse et la plus incontestable. Des milliers d'êtres humains réclament notre aide: enfants menacés d'une mort prématurée, femmes penchées au bord de l'abîme du déshonneur, jeunes gens et jeunes filles auxquels une main secourable doit montrer le chemin à suivre. Ils se tiennent à la porte de nos demeures et encombrant les rues de nos cités. Ne répondrons-nous pas à leur appel?

Que nos cœurs deviennent donc autant de foyers embrasés d'une flamme sacrée qui répand autour d'elle la lumière et la chaleur.

A. SALOMON.

De-ci, De-là...

Plusieurs journaux féministes américains ont publié récemment des articles révélateurs sur le travail des enfants dans les fabriques de conserves. Dans certains Etats (New-York, New-Jersey, Delaware, Maryland), on voit les mères se rendant au travail, vers six ou sept heures du matin, amener avec elles, dans de petits chars, des enfants de quatre ans qui, toute la journée, à côté de leurs frères et de leurs sœurs plus âgés, trieront des pois et des fèves, nettoieront des pommes ou des tomates, enlèveront la queue aux cerises et aux prunes... Leurs petits doigts sont, paraît-il, particulièrement agiles, mais il arrive aussi que toute la famille s'endorme sur son travail. Et les mères qui, dans les temps de presse, besognent fréquemment dix-huit heures sur vingt-quatre, sont obligées de frapper les pauvres petits pour les réveiller. Salaire dérisoire, logements surpeuplés, le reste à l'avenant. Et ce travail, étant généralement accompli en plein air ou sous des hangars, est considéré comme agricole, et par conséquent échappe à la législation ouvrière.

Mais ne nous hâtons pas de crier au scandale en nous drapant dans notre supériorité helvétique. Une thèse de doctorat, récemment présentée à l'Université de Zurich par Mlle K. Wirth, révèle dans l'industrie du tabac, dans le canton d'Argovie, des faits tout aussi inquiétants. Environ 500 enfants au-dessous de onze ans sont employés à « écôter » les feuilles de tabac. Un cinquième d'entre eux travaille de 1 à 3 heures par jour; trois cinquièmes de 3 à 6 heures, et le reste de 6 à 8 heures — en plus des heures d'école, bien entendu! de sorte que certains enfants (n'oublions pas qu'aucun de ceux-là n'a plus de onze ans) sont astreints à un travail de 13 heures par jour. On trouve même, parmi ces minuscules ouvriers, des enfants qui ne sont pas encore en âge d'aller à l'école. Comme partout, ce sont les salaires trop bas qui obligent les parents à se procurer de la sorte un gain supplémentaire, la paye d'un père de famille n'étant guère que de 3 francs par jour. — De plus, l'industrie du tabac est très malsaine, à cause des poussières et des émanations qui se dégagent des feuilles; aussi 64 % des ouvriers sont-ils impropres au service militaire, et 20 % des enfants condamnés à la tuberculose. « Ne vaudrait-il pas mieux, dit avec raison le *Freie Schweizer Arbeiter*, auquel nous empruntons ces détails, construire quelques sanatoriums de moins, et nous préoccuper davantage des salaires et des conditions de travail de ces familles argoviennes? » Ce serait, en tout cas, l'application de la maxime: *prévenir vaut mieux que guérir*, et un argument de plus en faveur de la réglementation du travail à domicile, que nous ne cessons de demander.

* * *

D'après le *New York Sun*, il y aurait, aux Etats-Unis, environ 2500 femmes pasteurs. Et il est intéressant de constater que, contrairement à l'opinion répandue que la femme est généralement de tendances conservatrices, la majorité de ces femmes pasteurs se rattachent aux Eglises unitaires et universalistes, c'est-à-dire à celles qui sont le plus avancées au point de vue doctrinal.

* * *

Dans une usine de Birmingham, raconte *The Vote*, des jeunes filles, employées au timbrage mécanique des plumes, reçoivent le salaire princier de 2 fr. 50 les 155 grosses. (La grosse vaut douze douzaine d'unités.) Or, une ouvrière expérimentée ne put accomplir ce travail qu'en une semaine. Si bien que le jour de la paye, « par pitié et par charité », dit textuellement l'employeur, on lui donna 3 francs en plus. La semaine suivante, les prix ayant varié, on lui paya 2 fr. 90 pour 155 grosses, et 1 fr. 45 pour une autre série de 75 grosses; puis, de nouveau, « par pitié et par charité », 60 centimes. Le résultat total d'une semaine de travail, et d'un accès de pitié et de charité, atteignit donc: **4 fr. 95.**

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs: annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent être envoyés à la rédaction du Mouvement Féministe avant le 30 de chaque mois, dernier délai.